

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 258/08/2026

A LA SOCIETE GLOBAL ASSISTANCE.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 024/MTC/2017, conclu avec le Ministère des Transports et Communications, pour un montant total hors taxe francs congolais un milliard vingt-cinq millions huit cent soixante-deux mille soixante-huit, nonante-six centimes (CDF 1 025 862 068,96) et confirme le paiement de la redevance de 0,4% dudit montant soit francs congolais quatre millions cent trois mille quatre cent quarante-huit, vingt-huit centimes (CDF 4 103 448,28), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/08/2026



Mme. Céline KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

Directeur Administratif et Financier

0000258